



Doc. 13664
26 janvier 2015

La protection de la liberté des médias en Europe

Amendement¹ n° 3

Dans le projet de résolution, paragraphe 3, remplacer les mots « ces agressions » par les mots suivants :

« les homicides du journaliste italien Andrea Rochell (21 mai 2014), des journalistes russes Igor Kornelyuk (17 juin 2014), Anatoly Klyan (29 juin 2014) et Andrey Stenin (6 août 2014), ainsi que des journalistes ukrainiens Sergey Korechenkov et Andrey Vyachalo (6 août 2014) et Alexander Kuchinsky (29 novembre 2014) ».

Déposé par:

SHLEGEL Robert, Fédération de Russie, NI
BORZOVA Olga, Fédération de Russie, NI
GORACHEVA Svetlana, Fédération de Russie, SOC
KAZAKOVA Olga, Fédération de Russie, NI
MOROZOV Igor, Fédération de Russie, NI

1. 2015 - Première partie de session

